

Libreville et son appétence opiniâtre de forêt

Théodore Trefon *

« ...les civilisations de la forêt gabonaise
étaient inaptas à susciter des villes... »

Guy Lasserre (1)

Au Gabon, où la pression humaine sur les terres et leurs ressources est minime, les forêts tropicales couvrent encore approximativement 80 % du territoire. Ce pays équatorial, le plus riche de l'Afrique subsaharienne, héberge des animaux emblématiques comme l'éléphant, le gorille et le chimpanzé, toutes espèces en voie de disparition partout ailleurs dans le bassin du Congo. Mais cette image de ce qui pourrait être perçu comme un environnement naturel paisible est trompeuse. Elle dissimule les relations complexes et profondément ancrées que les citoyens gabonais entretiennent avec leur arrière-pays forestier ; il s'agit d'une relation de dépendance qui se développe au rythme du processus d'urbanisation. Et la pression sur l'espace forestier et ses ressources s'accélère corrélativement.

Afrique
contemporaine
N° 190
2^e trimestre 1999

études

39

Plusieurs facteurs doivent être pris en considération pour comprendre la dynamique des relations de Libreville avec les forêts de son arrière-pays et l'impact qui en résulte. De la sorte, on examinera d'abord le processus général de migration rurale au Gabon avant de décrire celui, toujours en cours, de l'urbanisation de Libreville. Les causes de l'expansion agricole dans la province de l'Estuaire seront abordées ensuite, puis la question de la dépendance envers la viande de brousse, le bois de chauffe et les produits forestiers non ligneux. Enfin, les raisons pour lesquelles le clivage ville-campagne s'effrite rapidement au Gabon seront analysées. La conclusion, quant à elle, s'attardera sur les perceptions divergentes, au Gabon et en Occident, de la conservation et de ses implications dans les techniques et les politiques environnementalistes.

* Université libre de Bruxelles, expert ville-forêt, programme APFT (Avenir des peuples des forêts tropicales). Cet article propose un regard critique sur la dépendance des Librevillois envers les produits forestiers. Les constats présentés sont le fruit des recherches, au Gabon, du volet ville-forêt du programme APFT de la DG VIII de l'Union européenne. L'auteur tient à remercier Jean-Pierre Profizi, du PAFT-Gabon (Programme d'action forestier tropical), et Alain Assoko, doctorant en archéologie à l'Université libre de Bruxelles, pour leur relecture avisée et leurs commentaires judicieux, ainsi que Denise Arould pour la traduction du texte anglais original qui est une contribution à l'ouvrage de James F. Barnes et Michael C. Reed sur le Gabon à paraître chez Westview Press.

(1) G. Lasserre, *Libreville : la ville et sa région*, Librairie Armand Colin, Paris, 1958, p. 2.

La démographie urbaine

La croissance démographique est le principal facteur expliquant le grignotage par les villes gabonaises des forêts mosaïques périurbaines, qui sont constituées de forêts secondaires, de forêts dégradées, de vestiges de forêts primaires, et de jachères.

1. - Taux de croissance démographique (moyenne annuelle 1990-1995, en %)

| Pays | En ville | Au village |
|--------------------|----------|------------|
| Cameroun | 4,9 | 1,2 |
| Centrafrique | 3,1 | 1,7 |
| Congo | 4,8 | 0,7 |
| Gabon | 5,2 | 0,7 |
| Guinée équatoriale | 5,9 | 0,4 |
| Rép. dém. du Congo | 4,4 | 3,7 |

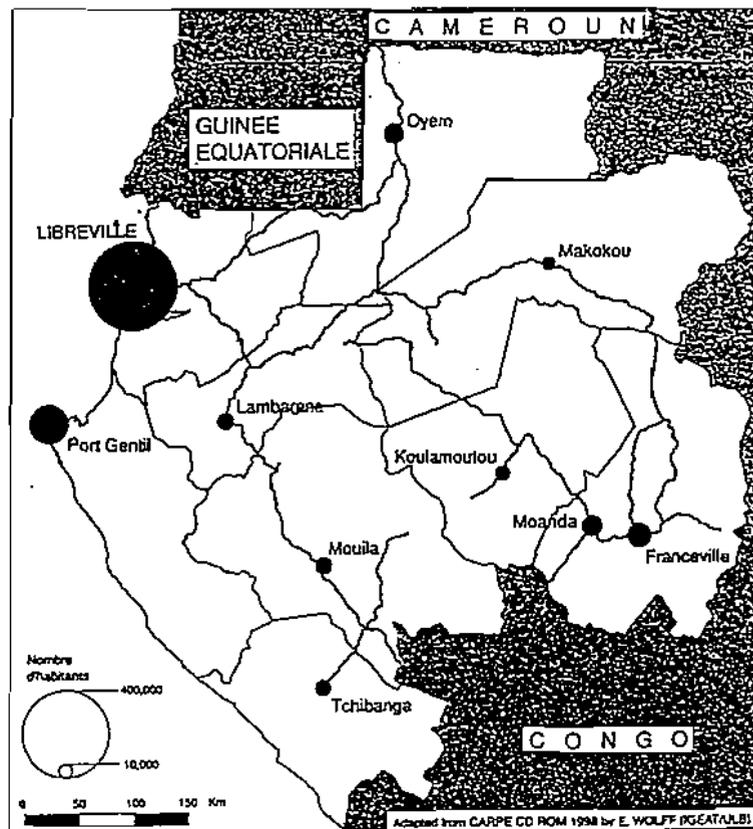
Source : United Nations Population Information (POPIN), 1998.

Afrique
contemporaine
N° 190
2^e trimestre 1999

Libreville et son
appétence de forêt

40

2. - La population urbaine au Gabon



Si la population totale du pays a plus que doublé entre 1960 et 1993, avec un taux annuel de croissance d'environ 2,5 % (2), les taux de croissance en ville excèdent de loin ceux des zones rurales (3). Entre 1990 et 1995, par exemple, le taux annuel de croissance urbaine s'est élevé à 5,2 %, alors que pour la population rurale, il s'élevait à peine à 0,7 %. Ces tendances ne valent pas uniquement pour le Gabon, elles sont approximativement équivalentes à celles relevées dans les autres pays du bassin du Congo.

En conséquence de ce déséquilibre, 73 % de la population gabonaise vit maintenant en milieu urbain (4). Les villes principales sont Libreville, Port-Gentil et des agglomérations se situant dans le triangle Franceville-Moanda-Mounana (carte 2).

Jadis, la mobilité démographique du Gabon différait sensiblement de celle des autres colonies françaises d'Afrique. L'exploitation industrielle de l'okoumé a eu un rôle important dans ce domaine. L'industrie du bois a perturbé les modèles d'implantation car, lorsque des travailleurs quittaient les concessions forestières, ils ne retournaient que rarement au village. Ce phénomène se vérifia amplement au début des années 1930 lorsque la crise économique en Europe provoqua une chute de la demande du contreplaqué. La monétarisation et son corollaire, les nouveaux besoins d'argent, freinaient la tendance de ces travailleurs à reprendre des activités agricoles traditionnelles de subsistance, de chasse et de collecte. Travailleurs occasionnels ou populations flottantes se déplaçaient dès lors à la recherche d'un emploi rémunérateur, de concession en concession forestière, puis, au début des années 1960, vers les villes ou du côté des mines d'uranium et de manganèse du Haut-Ogooué.

L'indépendance et la formation progressive de l'État postcolonial redynamisa le processus d'urbanisation. Et comme les autorités nationales abandonnèrent les contrôles de l'immigration urbaine, les populations de l'arrière-pays se précipitèrent vers les villes. L'africanisation des services publics et, dans son sillage, le clientélisme politique poussèrent à un recrutement massif pour cette administration nationale embryonnaire. Aujourd'hui encore, les Gabonais ruraux, à la recherche d'emplois, de services de santé et d'éducation, rejoignent ces enclaves de modernité relative. Psychologiquement, il leur est d'ailleurs moins contraignant de quitter le village pour la ville lorsque celui-ci, comme c'est souvent le cas, a été déplacé ou regroupé avec d'autres.

L'émigration rurale et le taux élevé de natalité en ville, comparé avec celui des villages, sont des traits communs à toute l'Afrique subsaharienne. Toutefois, l'une des particularités du Gabon est son importante population étrangère : aujourd'hui, elle est estimée à 18 % de la population totale. Des Africains de tout le continent considèrent le pays comme un eldorado et, en termes de comparaison de revenu moyen par tête, c'est indéniable. Equato-Guinéens, Maliens, Béninois, Camerounais sont les groupes étrangers les plus nombreux.

(2) L'interprétation des recensements au Gabon est une tâche particulièrement complexe. Il est communément admis que les autorités gabonaises gonflent les chiffres en vue de bénéficier et d'un allègement de la dette nationale et d'une augmentation de l'aide au développement.

(3) En 1960, la population était 444 300 habitants, en 1993, elle s'élevait à 1 014 976 habitants (Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Bureau central du recensement, *Recensement général de la population et de l'habitat. Principaux résultats*, Libreville, juillet 1993).

(4) La réserve est de rigueur à propos de la présentation des taux d'urbanisation au Gabon parce que, selon les normes gabonaises de recensement, une ville est une agglomération de 3 000 habitants ou plus. D'autres agences, comme le département Démographie des Nations unies, par exemple, utilisent le seuil de 5 000 habitants. Dès lors, lorsque le Gabon annonce 73 % de population urbaine, le chiffre du PNUD n'est plus que de 49 %.

3. - Les plus grandes villes gabonaises

| Villes | Population | Type d'écosystème |
|-------------|------------|--|
| Libreville | 419 596 | Mangroves d'Afrique centrale |
| Port-Gentil | 79 225 | Mangroves d'Afrique centrale |
| Franceville | 31 183 | Mosaïque savane-forêt ouest-congolaise |
| Oyem | 22 404 | Forêts côtières congolaises |
| Moanda | 21 882 | Mosaïque savane-forêt ouest-congolaise |
| Mouila | 16 307 | Mosaïque savane-forêt ouest-congolaise |
| Lambaréné | 15 033 | Forêts côtières congolaises |
| Tchibanga | 14 054 | Mosaïque savane-forêt ouest-congolaise |
| Koulamoutou | 11 773 | Plaines forestières nord-ouest-congolaises |
| Makokou | 9 849 | Plaines forestières nord-ouest-congolaises |

Source : Recensement de 1993, CARPE Data CD-Rom, 1998.

4. - Population de Libreville (1950-1993)

| Année | Population |
|-------|------------|
| 1950 | 12 500 |
| 1957 | 19 113 |
| 1960 | 27 000 |
| 1970 | 77 000 |
| 1980 | 185 000 |
| 1990 | 337 700 |
| 1993 | 419 596 |

Source : Recensement
de 1993.

Les transformations de Libreville

L'un des meilleurs connaisseurs du Gabon contemporain, Roland Pourtier, qualifie les villes du Gabon de « filles de l'Etat » (5). Il souligne que les revenus à l'exportation du pétrole, du bois et des minerais ont contribué directement au développement urbain du pays, notamment à Libreville puis dans les agglomérations du Haut-Ogooué. Mais le tribut de cette urbanisation rapide et de la prospérité soudaine est maintenant supporté par les citoyens les plus pauvres. En outre, le déséquilibre ville-campagne a été également renforcé par un vaste programme de travaux publics, conduit par le président Omar Bongo, et rendu possible par la convergence entre la faible population du Gabon et l'importance de l'économie de rente, deux facteurs qui ont permis au chef de l'Etat, ayant accédé au pouvoir en 1967, de consolider une assise politique faisant de lui l'un des plus anciens présidents africains en place.

L'interaction complexe des facteurs démographiques, politiques et économiques, d'une part, et l'urbanisation croissante, d'autre part, ont transformé fondamentalement l'usage de l'espace dans et autour des zones urbaines au Gabon (6). Dans les zones périurbaines des principales villes gabonaises, la terre est défrichée pour l'agriculture, pour fournir du bois de chauffe, pour construire des habitations et pour étendre les infrastructures. Les quartiers commerciaux et administratifs sont agrandis. Les quartiers résidentiels s'étendent, souvent pour héberger la famille arrivant de l'arrière-pays rural. Nulle part ailleurs au Gabon cette évolution n'est aussi marquée qu'à Libreville.

En 1958, lorsque Guy Lasserre publia son travail pionnier, *Libreville : la ville et sa région*, la population de la capitale comptait 19 500 habitants : 18 000 Africains et 1 500 Européens. A l'époque, le centre urbain blanc développé par la colonisation s'insérait dans une série de villages littoraux. Des programmes de travaux publics, d'urbanisme et de création d'infrastructures s'étalèrent, concomitamment avec la croissance démographique et, d'une manière progressive, de la fin de l'époque coloniale à 1977. Cette année-là, Omar Bongo fut aussi président de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), et Libreville fut donc désignée

(5) Roland Pourtier, *Le Gabon. Tome 2 : Etat et développement*, L'Harmattan, Paris, 1989, p. 237.

(6) Pour une étude détaillée des modèles d'usage des terres périurbaines autour d'Oyem et Franceville, voir Eléonore Wolff, Théodore Trefon, Hugo Mwanza et Marie Sintzoff, *Géographie des relations ville-forêt*, rapport CARPE, Bruxelles, 1999, non publié. Cartes et résumé sont disponibles sur Internet à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/figeat/be>.

pour accueillir le sommet annuel de l'organisation panafricaine. C'était à la fois l'occasion et le prétexte, pour le chef de l'Etat gabonais, de transformer Libreville, petite capitale languissante (7), en une ville moderne avec un nouveau et somptueux palais présidentiel, des hôtels internationaux, des voies rapides, etc. Les liens étroits établis entre l'élite gabonaise, le pouvoir politique à Paris et le secteur économique privé sont éclairants quant à l'origine de ces dépenses extravagantes pour la construction et les travaux publics.

Parallèlement, la population de la capitale croissait fortement. En 1993, le recensement officiel enregistrait à Libreville une population de 419 596 habitants : le seuil du million pourrait être atteint aux environs des années 2020, même s'il demeure une certaine incertitude en ce qui concerne le taux de croissance annuelle à adopter. La plupart des experts acceptent un chiffre situé entre 3 % et 4 %. Aujourd'hui, près de la moitié de la population du pays est concentrée dans la capitale et approximativement 43 % de cette population est âgée de moins de 15 ans. Selon François Gaulme, spécialiste des questions ethniques gabonaises, les Gabonais montrent un attachement presque obsessionnel envers la famille nombreuse, observation confirmée par les chiffres. Une exception toutefois est à constater pour le groupe ethnique originel de Libreville, les Mpongwè, dont les contacts de longue date avec les Européens et la vie urbaine ont modifié l'attitude qui prévaut à avoir une progéniture nombreuse (8).

L'accroissement démographique et la diversité des groupes ethniques et des nationalités ont amené Jean Emile Mbot, ancien ministre gabonais de la Culture, à observer que Libreville est ainsi devenu un « village planétaire » (9). Libreville peut paraître aujourd'hui plus proche du Nord développé que de son arrière-pays rural.

Cependant, malgré cette apparente modernité et un haut revenu macro-économique par habitant, réparti toutefois de manière inique, la grande majorité des Librevillois reste dépendante de la forêt avoisinante pour satisfaire ses besoins quotidiens.

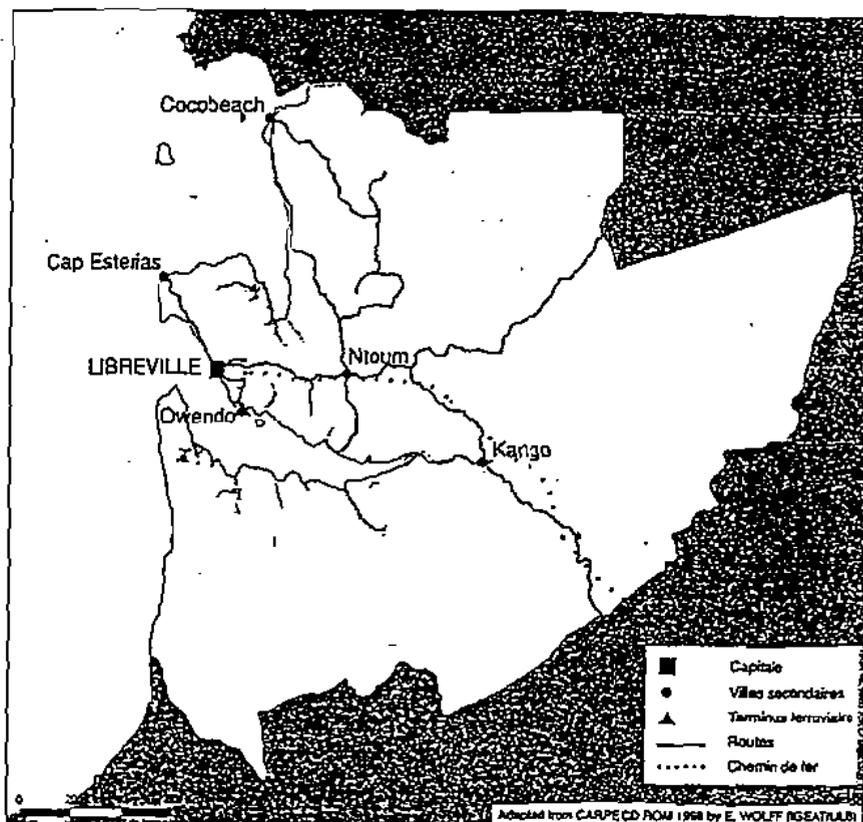
Bien que la dépendance prenne des formes multiples, l'évolution de l'utilisation de la terre dans la province de l'Estuaire, principalement pour l'agriculture, en fournit l'exemple le plus manifeste. Se nourrir à Libreville, tout comme dans les autres villes du pays, ne relève pas seulement d'un défi en termes d'objectifs politiques globaux, mais aussi d'une véritable bataille quotidienne pour les citadins pauvres. Avec un potentiel de production alimentaire encore incomplètement exploité au Gabon, les secteurs nationaux de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sont actuellement incapables de satisfaire les besoins alimentaires de la population, pour des raisons historiques, démographiques, économiques et politiques. Les produits alimentaires traditionnels de base, comme la banane plantain ou le manioc, sont importés par route du Cameroun, en suivant la voie Yaoundé-Ebolowa-Oyem-Libreville, ou par mer jusqu'à la capitale, au Port Môle. La viande provenant d'Amérique du Sud, d'Afrique du Sud et d'Europe est disponible sur le marché. La distribution est facilitée par la présence de nombreux entrepôts frigorifiques, uniques en Afrique centrale. Que les importations gabonaises d'aliments ressortent d'une option économique ou d'une nécessité de survie ne relève que de l'argumentation polémique. Mais, quelle que soit la bonne interprétation, l'arrivée de nouveaux produits sur le marché (riz, pain blanc, farine de maïs ou *foufou*) a chaque fois suscité aussi de nouvelles habitudes alimentaires en ville et, donc, des dépendances nouvelles également.

(7) Tant Pourtier (*op. cit.*, p. 253) que Lasserre (*op. cit.*, p. 3) usent des nuances de cet adjectif pour décrire Libreville.

(8) François Gaulme, *Le Gabon et son ombre*, Karthala, Paris, 1988, p. 34.

(9) Jean Emile Mbot, « Quand l'esprit de la forêt s'appelait : « jachère » », in : Louis Perrois (éd.), *L'esprit de la forêt : terres du Gabon*, Musée de l'Aquitaine, Bordeaux, 1997, p. 34.

5. - La province de l'Estuaire au Gabon



Afrique
contemporaine
N° 190
2^e trimestre 1999

Libreville et son
appétence de forêt

44

L'expansion agricole dans l'arrière-pays

Parallèlement au maintien d'un flux d'importations alimentaires, l'expansion agricole dans l'arrière-pays de Libreville, principalement le long de la Route nationale 1 jusqu'à Ntoum à 25 km de là, a trouvé son impulsion dans une série de reculs et de problèmes économiques nationaux à partir du milieu des années 1980. Il s'agit de la crise du pétrole de 1985, de la chute mondiale des prix du café et du cacao, des conséquences de la dévaluation du franc CFA en janvier 1994 et de l'introduction subséquente d'une TVA de 18 %. Un déficit budgétaire difficile à combattre et l'imposition de programmes d'ajustement structurels successifs s'ensuivent. La crise a été ressentie durement à Libreville. Les ménages (même ceux à revenus réguliers) se sont donc de plus en plus tournés vers l'agriculture le week-end, soit comme une stratégie de survie pour nourrir la famille, soit au titre d'activité économique complémentaire. Par ailleurs, des chômeurs masculins et surtout des femmes ont aussi commencé à défricher la terre pour combiner agriculture de subsistance avec commercialisation de surplus de production. Cette seconde catégorie d'acteurs socio-économiques comprend principalement des non-Gabonais (à près de 75 %) (10). Les agriculteurs de la région, bien qu'incapables de nourrir l'ensemble de la ville, contribuent donc néanmoins de manière significative, actuellement, à son approvisionnement en fruits et légumes frais.

(10) BDPA. *Etudes préliminaires à la définition d'une politique d'aménagement et de développement de la province de l'Estuaire*. rapport de synthèse, p. 32.

L'impact qu'a Libreville sur la biodiversité se manifeste sur une large portion de la province de l'Estuaire (20 740 km²).

En termes d'usage foncier, les caractéristiques spatiales de la région sont les suivantes :

- des arrondissements municipaux densément bâtis ;
- un espace périurbain empiétant rapidement sur la forêt mosaïque, déjà perturbée par l'exploitation forestière depuis les années 1880, où la plupart des terres y sont cultivées de manière intensive, semi-permanente ;
- un espace rural densément occupé qui tend à se concentrer le long des routes, les trois axes principaux étant Libreville-Ntoum-Kango, Libreville-Cocobeach et Libreville-Cap Estérias ;
- une forêt secondaire peu peuplée ;
- et des mangroves sans valeur agricole qui sont exploitées pour le bois de chauffe et la pêche.

L'agriculture traditionnelle sur brûlis est pratiquée même en zone périurbaine au Gabon. Si cette pratique s'intègre bien dans des écosystèmes forestiers à faible densité de population, elle exerce une pression considérable sur la rentabilité de la terre dans un environnement fortement peuplé et où les jachères sont raccourcies. Cette pression augmente la valeur des terrains, bouleversant les systèmes fonciers qui déterminent l'espace et l'usage des terres. Conformément à la loi gabonaise, toutes les terres appartiennent théoriquement à l'Etat. En région urbaine et périurbaine, la terre est considérée comme une propriété privée, au sens coutumier du terme. Toutefois, comme la pression et la valeur marchande se réduisent plus on pénètre en zone rurale, les systèmes traditionnels de gestion y prévalent. La loi coutumière reconnaît les droits des premiers occupants, communément appelés le « droit de la hache » et ce sont les chefs de village ou les chefs de lignage qui gèrent ces terres. Dans l'arrière-pays de Libreville, de nouveaux occupants achètent des terres aux autorités traditionnelles et, progressivement, ils tendent à authentifier leur propriété auprès de l'administration municipale du Cadastre. S'assurer un accès à la propriété autour de Libreville est une attitude de plus en plus répandue, surtout pour les non-Gabonais qui ne bénéficient ni d'une légitimation traditionnelle ni d'un titre légal.

L'intention de l'Etat de s'approprier la terre pour en assurer la conservation a fait long feu. Les terres détenues par l'Etat sont considérées comme étant publiques et donc accessibles en toute liberté. Une exploitation rapide et incontrôlée en résulte souvent, comme en témoigne la dégradation actuelle de l'arboretum de Sibang ou de la forêt classée de la Mondah (11). De 10 200 hectares initiaux en 1951, la couverture forestière n'était plus que de 3 000 ha en 1996 (12).

Selon une étude approfondie de Pierre Débouvry sur la forêt de la Mondah, sa dégradation résulte des activités de plusieurs groupes différents. L'un d'eux est constitué de populations locales Benga et Sekiani qui furent apparemment les premières à s'installer dans une zone qu'elles considèrent traditionnellement comme leur territoire de chasse, de pêche et de collecte. Un deuxième groupe est formé des descendants d'exploitants forestiers, qui y poursuivent des activités agri-

(11) Ce problème a été analysé par Gisèle Okome, *Etude sur le partage des droits pour l'utilisation rationnelle des produits forestiers au Gabon : cas de la forêt classée de la Mondah, de la réserve de la Lopé et du canton Kyé*. Ministère des Eaux et Forêts et du Reboisement. Programme d'action forestier tropical. Libreville, 1997, non publié.

(12) A propos de la forêt classée de la Mondah, voir Pierre Débouvry, *Forêt classée de la Mondah : interface populations locales/forêt classée*. République gabonaise, Libreville, 1996, et Chris Wilks, *La conservation des écosystèmes forestiers du Gabon*. UICN, Gland (Suisse), 1990, p. 165-170.

coles, un troisième de populations flottantes, récemment ruralisées, qui, depuis la crise du milieu des années 1980, ne trouvent pas de travail à Libreville. Ces populations s'engagent dans des activités extractives comme la coupe de planches ou la production de charbon de bois. Un quatrième groupe se distingue également, celui des nouveaux « rurbains » qui ne peuvent pas se permettre d'acquérir des terrains à Libreville. En construisant des habitations permanentes et des infrastructures, ils transforment ce qui était, il y a peu encore, un paysage rural en une structure urbaine qui sera bientôt incorporée à Libreville. Enfin, un cinquième est celui d'entrepreneurs économiques de Libreville. Cette dernière catégorie de population dispose de moyens financiers et matériels, tels que pick-ups ou tronçonneuses. Elle loue son matériel à des travailleurs ou les en équipe en vue de cultiver, de couper des planches ou de produire du charbon de bois, tous produits qui peuvent se vendre à Libreville.

De plus, l'exploitation des poches de sable est une activité spécifique qui défigure la forêt de la Mondah. L'extraction quotidienne de camions entiers de sable ne se limite pas à dégrader sérieusement le terrain en surface, mais, indirectement, elle ouvre la forêt à des pionniers agricoles. Bien que cette activité soit en principe illégale, elle se poursuit en toute impunité. Une demande de sable pour la construction peut sembler quelque peu paradoxale dans un pays où le bois est tellement disponible. Toutefois, ceci peut s'expliquer par le fait que les Librevillois, sans doute par mimétisme, estiment avec les Français dont les modèles de construction sont ici assimilés à la façon « moderne » de bâtir, que le ciment est actuel alors que le bois est primitif. Cette attitude se retrouve encore dans le désir des villageois de toute la région de couvrir leur maison avec de la tôle ondulée plutôt qu'avec des pailles traditionnelles.

● La consommation de viande de brousse

Autrefois située au centre des rituels complexes et des relations symboliques entre chasseur et gibier, la viande de brousse est devenue un des composants les plus banaux de l'alimentation des citadins d'Afrique centrale (13). La population de Libreville ne fait pas exception. La prédilection locale pour la viande de brousse peut être confirmée par une visite de l'un des principaux marchés, celui de Nkembo, d'Oloumi, de Mont-Bouët ou du PK5, où le gibier, dont des espèces totalement protégées comme le pangolin géant ou le gorille, est vendu en abondance. Cette situation contraste fortement avec la description faite par Lasserre des habitudes alimentaires d'il y a trente ans, lorsque le gibier n'était consommé qu'occasionnellement par les Librevillois (14). Hormis des cas de tabous individuels et familiaux (ou claniques) spécifiques, pratiquement toutes les espèces animales, des plus grands mammifères aux plus petits invertébrés, sont mangées. Les espèces les plus communément relevées sur les marchés de Libreville sont les porcs-épics (*Atherurus africanus*), les céphalophes et les primates (15). Ces derniers représentent approximativement 30 % de toute la consommation de viande de brousse au Gabon, qu'on estime à 17 kg par personne, par an (16).

(13) A propos de la consommation urbaine de viande de brousse en Afrique centrale, voir Théodore Trefon et Pierre de Maret, « Snack nature dans les villes d'Afrique centrale », in : Daniel Bley et al. (éds), *L'homme et la forêt tropicale*, Editions de Bergiers, Châteauneuf-de-Grasse (France), 1999, à paraître.

(14) Guy Lasserre, *op. cit.*, p. 251.

(15) Elisabeth A. Steel, *Study of the Value and Volume of Bushmeat Commerce in Gabon*, rapport WWF, Libreville, 1994, p. 11, non publié.

(16) Lucien Mayomboles, « WWF-Gabon », Agence France-Presse, dépêche, février 1999.

L'évolution de la consommation rurale traditionnelle en usage urbain régulier hautement commercialisé peut s'expliquer par la crise économique, le processus d'urbanisation, la pression démographique, l'attachement culturel et symbolique, l'exploitation forestière et les contraintes institutionnelles, tout comme par une stratégie politique. Tous ces éléments traduisent la montée en flèche de la consommation de viande de brousse dans le paysage urbain. Le gibier est consommé à domicile, en restauration de rue ou dans les restaurants. La chasse intensive constitue une réelle menace pour la pérennité de la biodiversité, surtout celle des grands mammifères à reproduction lente comme l'éléphant ou le gorille, car ces animaux sont primordiaux pour le maintien de cette biodiversité. En l'absence de ces animaux, plusieurs espèces de plantes connaîtraient, en effet, de sévères modifications des aires de dispersion de leurs graines et certains arbres disparaîtraient localement.

Jusqu'à l'approfondissement de la crise économique, les demandes des citoyens ne constituaient pas une menace majeure pour la survie de la faune au Gabon. Bien que la migration des campagnes vers les villes ait amené dans celles-ci les consommateurs de viande de brousse des régions forestières, les gens ne consommaient du gibier qu'en quantité limitée, et seulement en certaines occasions. Mais lorsque la crise toucha Libreville, ce marché fut exploité : le commerce de la viande de brousse s'organisa alors et il devint hautement professionnel. Des réseaux se développèrent entre chasseurs, transporteurs, commerçants, marchandes de rue et consommateurs. Bien des membres de ces réseaux sont des jeunes gens qui, n'ayant pas réussi à trouver du travail à Libreville, sont retournés au village, ou encore qui rétablissent simplement des liens avec leur village. Ils deviennent commerçants ou ils servent d'intermédiaires entre les professionnels de la ville et les villageois.

Le Transgabonais joue un rôle majeur dans le commerce de la viande de brousse dès lors que des camps de chasse sont fréquemment installés autour des gares. Le village de Mouyabi, avec ses chasseurs locaux engagés par des professionnels extérieurs, en est un exemple (17). La gare d'Ayem, située dans les limites de la réserve de la Lopé, en est un autre. Le gibier provenant de la réserve transite par Ayem qui est, plus encore, largement équipé de réfrigérateurs. Alors que beaucoup de communautés africaines fument leur viande pour la préserver ou l'imprégner d'un goût fumé, les Librevillois préfèrent acheter de la viande fraîche, la qualité de la viande pouvant alors être mieux contrôlée. Un spectacle quotidien au marché de Mont-Bouët est celui des femmes qui fument les carcasses d'animaux juste avant que la viande ne soit altérée. Par ailleurs, une visite à la gare d'Owendo à Libreville permet d'observer l'abondance de gibier transportée par le train.

Ce gibier est associé culturellement au milieu villageois, aux rituels et aux fêtes. Le désir de partager sa consommation peut s'expliquer par le goût, les habitudes alimentaires, la rareté, la convivialité, la tradition, le prestige, le rituel et la nostalgie. Il transcende les niveaux sociaux et les origines ethniques. L'attachement culturel prévaut aussi sur le prix et les risques sévères de contamination. Les animaux restent en effet parfois plusieurs jours pris au piège avant qu'on ne vienne relever ceux-ci et transporter les prises en ville, dans une benne, pour être ensuite vendues dans des conditions d'hygiène tout aussi douteuses, à même le sol, sur la rue. Du formol est souvent injecté dans les carcasses pour éviter que la viande ne se putréfie. Les confirmations scientifiques des liens entre les virus HIV ou Ebola et les chimpanzés n'ont eu ainsi jusqu'à présent qu'un impact limité sur la consommation de singes à Libreville.

Les aspects symboliques de la consommation du gibier méritent l'attention. Bien que leur portée soit relativement restreinte, ils peuvent contribuer à son développement mais aussi le limiter. Le symbolisme, gouverné par un

(17) Marius Indjieley, « La filière viande à Libreville », *APFT-News*, n° 7, avril 1999, p. 13-15.

code strict de représentations totémiques (s'appuyant sur des objets naturels, spécialement des animaux, auxquels des familles ou des clans attribuent leurs origines) et de tabous (interdictions sociales ou religieuses), régularise traditionnellement la chasse en limitant le nombre de consommateurs potentiels. Comme symbolisme et rituels sont intimement liés, certaines parties du corps des animaux sauvages sont nécessaires à l'accompagnement de rites de passage, en milieu rural traditionnel tout comme dans les villes africaines. Elles sont aussi utilisées comme protection contre la sorcellerie et en médecine traditionnelle.

Cependant, les gens qui se livrent maintenant à la chasse commerciale, et qui restent principalement des étrangers, ont perturbé la régulation par totem ou tabou, du fait de leur ignorance ou de leur non-respect de liens cosmologiques profonds unissant les populations locales aux animaux sauvages. Une autre manière traditionnelle, pour les villageois gabonais, de réguler les espèces animales était aussi la rotation des terrains de chasse. En effet, parallèlement à une pratique agricole régulière de l'assolement, les terrains de chasse épuisés sont d'habitude abandonnés pendant plusieurs années (18). Mais les chasseurs professionnels actuels ne tiennent aucun compte de ce type de gestion. L'évolution de la culture matérielle contribue aussi à un prélèvement plus important, car les techniques de chasse traditionnelle ont également évolué considérablement, d'autant que les armes à feu et les collets métalliques sont maintenant largement disponibles et que les torches électriques utilisées dans la chasse nocturne deviennent plus courantes.

Le secteur forestier a également une influence directe sur la chasse intensive. Des zones giboyeuses, difficiles d'accès avant que ne se crée un chantier d'exploitation du bois, sont ouvertes par les exploitants forestiers, qui permettent ainsi aux chasseurs de pénétrer des réserves nouvelles. Les exploitants sont eux-mêmes les principaux consommateurs de gibier (les villageois chassent à leur demande) et ils jouent aussi un rôle important dans son transport en ville. Assez paradoxalement, dans son désir d'augmenter les revenus de l'exportation du bois, le gouvernement gabonais a même accordé des concessions forestières dans la réserve de la Lopé (19).

L'importance actuelle de la consommation de viande de brousse à Libreville est aussi l'effet indirect du faible taux d'investissement du secteur privé dans le domaine de l'élevage. Quelques élevages bovins existent dans la région de Franceville et des poulets sont élevés industriellement à Ntoum, mais la demande nationale excède toujours de loin l'offre. Il faut rappeler ici que l'élevage n'est pas une tradition au Gabon. Par ailleurs, les efforts consentis pour développer des projets d'élevage urbain de gibier n'ont pas donné les résultats escomptés. Bien que les paramètres techniques aient été maîtrisés, ces projets d'élevage sont handicapés par une répugnance culturelle soit à manger du gibier d'élevage, soit à y consacrer le temps nécessaire (20). A l'heure actuelle, le prix du gibier d'élevage ne peut pas concurrencer celui de la viande de brousse.

Les autorités sont également confrontées à de réelles difficultés lorsqu'elles veulent restreindre la commercialisation du gibier. Des ressources financières et humaines inadéquates en sont une des causes. Les chiffres disponibles pour 1994 nous apprennent que 12 écogardes étaient responsables de la surveillance des

(18) Charles Doumengué, « Bilan général du braconnage : revue des principaux problèmes et de leurs conséquences », in : *Actes du colloque national sur la lutte contre le braconnage*, Projet forêt et environnement, Ministère des Eaux et Forêts et du Reboisement, République gabonaise, Libreville, novembre 1994, p. 46.

(19) La compagnie forestière française Leroy-Gabon s'est vu accorder le droit d'exploiter le bois dans le sud de la réserve au départ de Mitendi.

(20) Communication personnelle, Patrick Houben, Vétérinaires Sans Frontières, projet de l'Union européenne (DG VIII), « Elevage de petit gibier », Libreville.

ia-
et
la
et
nt
ut
re

n-
ar
o-
re
es
re
le
ls
le
i-
is
:-

a
n
-
t
r
z
e
e

1 120 000 hectares de réserves naturelles. Cela équivaut à un écovar de pour 93 300 ha, ce qui est bien inférieur aux normes internationales recommandées pour ce type d'écosystème (21). Les mesures répressives prises pour écarter les braconniers des réserves et pour réduire la disponibilité de la viande de brousse sur les marchés ont échoué aussi à cause de la complexité des facteurs institutionnels et sociaux. Le manque de main-d'œuvre est dû au fait que le département gabonais du Gibier et de la Chasse est institutionnellement marginalisé au sein d'un énorme ministère hétérogène. Son personnel est principalement basé à Libreville, faute de budget suffisant pour fournir le support logistique à ses fonctionnaires dans le pays. De même, et aussi paradoxal que cela soit par rapport à leur orientation professionnelle, ces agents préfèrent généralement, pour des raisons de prestige et de confort, travailler dans des bureaux climatisés plutôt qu'en forêt.

La classe politique locale veut-elle contenir le commerce de viande de brousse ? Cette question est délicate, mais elle doit être abordée aussi. Pour l'administration gabonaise, consommation de viande de brousse et conservation sont-elles vraiment compatibles ? Beaucoup de fonctionnaires travaillant dans les ministères gérant les problèmes environnementaux, donc censés protéger la faune, sont originaires des régions forestières et ont été élevés en mangeant de la viande de brousse. C'est là une habitude alimentaire difficile à modifier. Cette situation crée des zones d'incertitude entre les lois et leur application. Lors de l'ouverture de la Conférence nationale sur le braconnage en 1994, un officiel gabonais (le ministre de l'Environnement lui-même) a accusé ouvertement des « notabilités influentes » de s'impliquer dans le braconnage (22). Parmi des personnalités puissantes, on pourrait citer la première épouse du président Bongo, Joséphine, originaire du Haut-Ogooué et qui, avant son divorce, aurait développé la commercialisation du gibier à Libreville pour que les populations forestières de l'intérieur du pays puissent y affirmer leur identité culturelle face aux Myènè, côtiers et ichtyophages. A tout niveau enfin, que ce soit au village ou dans les ministères, les gens profitent des avantages de la participation au commerce de la viande de brousse.

Une multitude d'efforts de conservation, financés par la communauté internationale ou l'aide bilatérale, tentent de réduire la chasse commerciale du gibier en Afrique subsaharienne tout en essayant de réduire le flot de viande de brousse introduite sur les marchés urbains. De plus en plus sous pression, les autorités africaines commencent donc à s'attaquer aux problèmes humains et écologiques causés par le commerce plus ou moins illégal de la viande de brousse, qui est justement l'une des activités économiques et commerciales en pleine expansion. Mais, jusqu'à présent, de tels efforts ont souvent échoué. Parce qu'elles sont irréalistes, les lois en vigueur dans les pays concernés ne peuvent pas contribuer à endiguer la « défaunisation ». Une première mesure pratique à prendre serait donc d'harmoniser les lois avec les réalités locales.

Des scientifiques, botanistes, agronomes ou zoologues, fournissent la plupart des données utilisées dans les campagnes de lutte contre la disparition de la faune africaine. Toutefois, ils ont souvent tendance à négliger l'équilibre délicat qui existe entre les populations et leur écosystème et la façon dont elles s'y sont adaptées, voire la manière dont elles ont modelé leur environnement naturel. S'attaquer aux problèmes urbains pour soutenir les efforts de conservation de la nature est à cet égard une démarche novatrice. Malheureusement, à cause des dynamiques importantes de l'offre et de la demande, il semble peu probable que la tendance

(21) Joseph Ngowou-Nzigou, « La problématique de la lutte anti-braconnage dans les aires protégées du Gabon », in : *Actes du colloque national sur la lutte contre le braconnage*, op. cit., p. 76.

(22) Martin Fidèle Magnaga, « Discours d'ouverture », in : *Actes du colloque national sur la lutte contre le braconnage*, op. cit., p. 16.

actuelle puisse être ralentie ou renversée. Des niveaux accrus de développement, des actions de sensibilisation, un soutien institutionnel peuvent, mais pas nécessairement, réduire la pression sur la faune. Quoique les données quantitatives soient rares, nous savons que le gibier est exploité de manière insupportable dans plusieurs régions. En ce qui concerne le Gabon, la faune locale continuera donc à disparaître, parce que les facteurs économiques et politiques urbains, qui sont défavorables à celle-ci, y sont profonds et que les valeurs traditionnelles de consommation alimentaire n'y évoluent que lentement.

Bois de chauffe et charbon de bois

Tout comme le gibier, la consommation de bois révèle aussi un comportement social et exerce une pression sur l'environnement. L'usage du bois de chauffe et son acquisition ont des répercussions tant sur les activités de la population, la propriété et les usages fonciers, les habitudes alimentaires que sur la gestion du budget des ménages ou sur leur rémunération.

Paradoxalement, la consommation du bois de chauffe ou du charbon de bois, qu'on ne peut acquérir qu'en petites quantités, coûte plus cher à moyen et à long terme que des sources plus modernes d'énergie. Toutefois, environ 25 % des ménages librevillois n'ont pas encore des revenus permettant d'investir dans des réchauds à gaz (23). En outre, la consommation de bois de chauffe ou de sources alternatives d'énergie ne peut être analysée qu'en termes économiques. En effet, tous les ménages qui possèdent des réchauds à gaz ne les utilisent pas de manière systématique. En plus du problème de l'insuffisante répartition des points de vente de bouteilles de gaz dans la capitale, certains plats de la cuisine traditionnelle, souvent préparés durant le week-end, exigent un mode de cuisson lent et diffus, que seuls le bois ou le charbon de bois peuvent assurer. De plus, une cuisine placée à un point central de la maison est valorisée par le rayonnement de sa chaleur au cours des nuits les plus fraîches : une étude de marché confirmerait que les ventes de bois de chauffe augmentent à Libreville pendant la saison sèche plus froide. Par ailleurs, partout dans le pays, à la campagne comme en ville, des feux traditionnels accompagnent inmanquablement des cérémonies rituelles comme le *Bwiti*.

La même étude révèle que les marchés de Mont-Bouët et d'Akébé sont les deux principaux centres de distribution du bois de chauffe dans la capitale, les autres connaissant un moindre volume de transactions. Le lien entre l'utilisation du bois et l'expansion agricole est également bien connu pour toute la province de l'Estuaire. Le bois de chauffe est vraiment un sous-produit de l'agriculture commerciale, dans la mesure où il provient de l'essartage préalable des terrains. Les familles qui pratiquent des cultures de subsistance et en vendent éventuellement les surplus, adoptent les mêmes habitudes à l'égard du bois de chauffe. Une catégorie particulière de bois de feu commercialisé n'est cependant pas prélevée directement dans la forêt : les grumes échouées sur les plages ne sont pas perdues pour tout le monde, elles sont débitées et vendues le long des rues. Elles ne représentent cependant qu'un faible volume de l'approvisionnement. Par ailleurs, apparaît une nouvelle tendance visant à satisfaire les besoins en bois de feu. Dans la région entre Ntoum et Kango, de plus en plus d'arbres sont abattus pour leur combustibilité. Le bois vert coupé est vendu pour répondre à la demande des marchés et commercialisé à Libreville comme « produit biologique » provenant des terrains agricoles.

(23) Le chiffre de 25 % est communiqué par Anacé Bissiélo, *Le bois de feu à Libreville : entre tradition et modernité*, rapport APFT, Libreville, 1998, non publié. Ce chiffre se base sur une information non publiée recueillie au cours de 1993. Il faut noter que, selon les statistiques officielles, ce chiffre, au niveau national, est porté à 39 %.

Les déchets des scieries implantées dans et autour de Libreville fournissent enfin une autre source de bois de feu, bien qu'également en petites quantités seulement. La production de charbon de bois à partir de ces déchets représente malgré tout une évolution sociale intéressante, pesant moins sur l'environnement. Elle fournit l'important marché de la restauration de rue de Libreville.

Comme partout dans la région, celle-ci est une habitude culturelle en même temps qu'une nécessité du mode de vie quotidien. Du petit jour à la nuit, les Librevillois pressés, ou qui ont une fringale, peuvent manger sur le pouce des plats préparés au grill ou frits sur des fourneaux alimentés au charbon de bois. Le rituel commence à l'aube avec la préparation des gâteaux qui fait place, progressivement, à la friture de poisson, de poulet, d'ailles de dinde, de frites ou de taros. Ces plats du jour sont proposés dans les marchés, près des écoles ou des hôpitaux, ou encore le long des artères principales. Ils sont vendus le plus souvent par des femmes sénégalaises ou maliennes. Les prix sont comparativement bas et s'adressent aux étudiants et aux travailleurs pour lesquels manger dans la rue à la pause de midi est une solution accessible et commode.

L'aspect de la restauration de rue change à l'heure du dîner. Des Camerounaises remplacent leurs consœurs ouest-africaines de la journée et plutôt que frire les aliments, elles les grillent. La clientèle est plus aisée. Alors que les fonctionnaires évitent de manger dans la rue à midi parce qu'ils peuvent se permettre de le faire soit au restaurant, soit à leur domicile, ils se réunissent souvent le soir, et spécialement le week-end, le long du boulevard Jean-Paul II, à Lalala ou à Akébé dans ces restaurants de fortune.

Le village d'Essassa, entre Libreville et Ntoum, produit la plus grande partie du charbon de bois nécessaire à la demande des vendeurs de rue. Des femmes fang originaires de Makokou s'y sont installées après de la fermeture de la scierie d'Okala. A l'époque, dans les années 1970, les déchets de bois étaient simplement entassés et brûlés, ce qui entraînait une perte calorique considérable.

La charbonnière d'Essassa a été restructurée et était en plein essor ces dernières années. Ce qui était initialement un secteur purement féminin (les femmes contrôlant toute la chaîne, depuis la production jusqu'à la commercialisation) est aujourd'hui mixte. Les Africains de l'Ouest ont introduit des techniques différentes de carbonisation : calciner les matériaux bruts et les couvrir de boue et de feuilles limite la perte d'énergie. Le chef du village d'Essassa s'est impliqué dans ce commerce : il assigne et loue les terres. Les femmes gabonaises qui vendent du charbon de bois sont donc devenues largement dépendantes des charbonniers ouest-africains assurant aussi le transport jusqu'à Mont-Bouët, qui en est de loin le plus grand marché de gros et de détail. Des déchets de scierie sont aussi récupérés à Owendo et fournissent une part importante du combustible nécessaire à la fumaison des poissons au Pont-Nomba et à Baracuda.

La transformation du bois en charbon de bois a un caractère économique évident en tant qu'elle apporte une valeur ajoutée grâce à des déchets qui, partout ailleurs, seraient considérés comme une pure perte de matière première. De plus, son commerce est, directement comme indirectement, un important pourvoyeur d'emplois. L'ensemble des ministres de la Forêt des pays du bassin du Congo se sont engagés dans une bataille pour effectuer davantage, dorénavant, la transformation du bois dans la sous-région : en 1995, seulement 7 % de la production forestière était traitée sur place (24). Si la transformation du bois est réalisée sur place

dans l'avenir, et si les habitudes culinaires adoptent plutôt le charbon de bois que le bois lui-même, la quantité de déchets industriels recyclés permettrait alors de réduire l'abatage des arbres effectué uniquement pour leur combustibilité.

Les produits forestiers non ligneux

La dépendance des citoyens africains envers les ressources de la forêt concerne également ce que l'on nomme les « produits forestiers non ligneux » (PFNL). Ceux-ci ont d'abord retenu l'attention des conservationnistes et des développeurs pour leur potentiel économique : ils procurent de l'argent aux collecteurs, ils sont perçus comme une alternative au braconnage (25) et ils peuvent, dans certains cas, être récoltés de façon durable. Mais leur rôle culturel ne peut pas être éludé, car il est indissociable de leur utilisation locale. De multiples PFNL sont comestibles et interviennent comme condiment dans la préparation de sauces. Des feuilles peuvent aussi être mangées en légumes, être introduites dans la cuisson ou servir d'emballage. La médecine traditionnelle dépend également de produits forestiers (feuilles, racines, écorces, etc.) (26). La matière première pour des articles artisanaux et pour certains ustensiles de cuisine provient enfin de la forêt. Mais, au fur et à mesure que la périphérie urbaine s'élargit, le niveau de vie des citoyens les plus pauvres se dégrade. Dans cette conjoncture, la pénurie de logement et la surexploitation des forêts périurbaines, comme c'est devenu le cas dans la province de l'Estuaire, induisent une raréfaction (et donc une augmentation des prix) de produits d'usage quotidien tirés de la sylvie.

Une récente étude des PFNL commercialisés sur les principaux marchés de Libreville a mis en évidence l'importance particulière des produits alimentaires forestiers non ligneux pour les Librevillois (27). L'*odika* (graine séchée, grillée et râpée de *Irvingia gabonensis*), aussi appelée « chocolat » pour sa couleur et utilisée dans des sauces accommodant le poisson ou la viande, est de loin le PFNL le plus vendu. Les feuilles de *Gentium africanum*, petits fruits forestiers servant de condiment, l'écorce du *Garcinia klaineana*, utilisée dans la préparation du vin de palme pour le rendre plus amer et plus alcoolisé, ou encore l'*iboga*, connue pour ses vertus hallucinogènes et consommée notamment dans les rites d'initiation du *Bwiti*, sont d'autres PFNL qui renforcent l'importance de la forêt pour les citoyens gabonais. Sans oublier les torches faites de résine d'okoumé pour des rites comme ceux du *Bwiti*. Les PFNL vendus sur ces marchés ne sont pas seulement récoltés dans l'immédiat arrière-pays de la capitale mais partout dans l'intérieur, et particulièrement dans les régions forestières accessibles par le train ou le réseau routier.

Le phénomène de « rurbanisation »

Le rapport entre une « rurbanisation » croissante des centres urbains du Gabon et une « modernisation » progressive de la vie rurale est un phénomène crucial pour la compréhension du Gabon contemporain. En effet, l'opposition théorique d'un espace strictement rural à un domaine proprement urbain dans les phénomènes sociaux et

(25) L'exemple de Yaoundé (Cameroun) prouve toutefois que la collecte des PFNL n'est pas une alternative à la chasse commerciale. Les deux activités sont en fait complémentaires. Voir Théodore Trefon et Louis Defo, « Can Rattan Help Save Wildlife? », *Development*, vol. 42, n° 2, 1999, p. 68-70.

(26) Les médecines traditionnelles et les pratiques de guérison sont en cours d'étude à l'Institut de pharmacopée et de médecine traditionnelle de Libreville.

(27) Isabelle Chabot, *Etude de la filière des produits non ligneux au Gabon*, mémoire de DESS, Université de Paris XII - Val-de-Marne, 1996-1997, non publié.

économiques
tionnistes
mant que
contiguïté
maintenir
gare routiè
trafic humi
tier. Perso

XV^e siècle
les village
ainsi le po
sont testé
espoirs s'y
soulève au
sont omni
lages les p
citadin et
néologisme
tration croi

La survie
urbaines d
problème é
tant, parce
forêt. Com
est ainsi ur
d'action po
forêt comm
s'entreteni
ceux qui, e
eux un très

dont les Lit
peut être cc
bons et de
quotidien p
mitive et c
soit l'appro
ne conçoiv
nistes euro
faune pour
futur au-del

en outre au
80 % du tei
ressources

sont les aut

le
ire

ca-
ci
ur
us
re
st
r-
si
a
s,
is
i-
e-
i-
ie
is

x
i-
b,
r
e
s
:
1
s

économiques apparaît comme de plus en plus obsolète, même si des ONG conservacionnistes ou des bailleurs de fonds internationaux poursuivent leurs activités en estimant que le clivage ville-campagne demeure toujours d'actualité. Au Gabon, la contiguïté directe des villes avec les espaces forestiers environnants contribue à maintenir à cet égard une proximité sociale et culturelle remarquable. Une visite à la gare routière de Libreville ou à la gare ferroviaire d'Owendo atteste du volume du trafic humain et des échanges commerciaux entre la capitale et l'arrière-pays forestier. Personnes, biens, argent et idées circulent en permanence à travers tout le pays.

Le processus de mondialisation, entamé localement au XV^e siècle avec l'arrivée des premiers navigateurs portugais, touche maintenant tous les villages du pays. La ville gabonaise, et particulièrement Libreville, est devenue ainsi le point de départ de nouvelles formes de mondialisation. Des idées nouvelles y sont testées, des concepts et des comportements s'y développent, de nouveaux espoirs s'y expriment... La désintégration progressive du clivage ville-campagne soulève aussi des questions identitaires. Les conceptions et les comportements ruraux sont omniprésents en ville, tandis que la modernité pénètre de plus en plus les villages les plus éloignés. Il devient dès lors très difficile de savoir qui au Gabon est citadin et qui est paysan. Du reste, comment les définir ? La nécessité de créer des néologismes comme « rurbain » ou « glocal » (global/local) résume cette interpénétration croissante.

Afrique
contemporaine
N° 190
2^e trimestre 1999

études

53

● Des perceptions divergentes de la conservation

La survie de la biodiversité du Gabon dépend essentiellement des populations urbaines du pays en ce qui concerne les facteurs socio-économiques. Cependant, le problème de la perception de la forêt par le citadin gabonais reste également important, parce que presque tous les aspects de la vie culturelle locale se rattachent à la forêt. Comprendre les perceptions tant des décideurs que des populations concernées est ainsi une démarche indispensable dans le processus de la conception des plans d'action pour la conservation. Beaucoup de citoyens du Gabon considèrent toujours la forêt comme un lieu sacré où le visible et l'invisible communiquent, où les gens s'entrelient avec l'esprit de leurs ancêtres. La forêt reflète aussi la nostalgie de ceux qui, enfants, y ont chassé, pêché ou nagé dans ses rivières. Elle constitue pour eux un trésor intangible.

Il est néanmoins extrêmement difficile de définir la manière dont les Librevillois comprennent les problèmes de conservation de la forêt : celle-ci peut être considérée à la fois comme hospitalière et hostile, habitée simultanément de bons et de mauvais esprits, digne de conservation mais néanmoins exploitable au quotidien pour répondre à des exigences économiques et politiques immédiates, primitive et cependant partie intégrante de l'héritage naturel et culturel... Quelle que soit l'approche, les conservacionnistes devront admettre que Gabonais et Occidentaux ne conçoivent pas la conservation de la même façon. Ainsi, quand des conservacionnistes européens et nord-américains parlent de la nécessité de sauver la forêt et la faune pour les générations futures, la plupart des Africains n'envisagent pas leur futur au-delà de demain.

La gageure de la sensibilisation à l'environnement est freinée en outre au Gabon par le fait que les forêts recouvrent encore approximativement 80 % du territoire national. Planifier en vue d'une éventuelle période de pénurie des ressources y reste donc étranger au processus décisionnel.

Même dans un contexte de mondialisation, il est certain que ce sont les autorités gabonaises qui auront toujours à fixer, par la législation, les com-

promis politiques et les critères commerciaux, les conditions d'exploitation des ressources forestières. Alors que ces autorités ont formellement décrété préserver le riche héritage naturel du pays en signant notamment la plupart des conventions et traités internationaux ou en collaborant avec les plus grandes ONG en matière de conservation, ou encore en cogérant les aires protégées, les résultats positifs restent cependant rares au Gabon. Des projets concrets de gestion environnementale y existent, comme le Plan national d'action environnemental (PNAE) ou le Programme d'action forestier tropical (PAFT) mais les contraintes politiques et économiques réduisent leurs chances de succès. Une partie du problème est liée aussi au fait que la forêt y est vue comme un réservoir éternel que l'on peut exploiter à volonté.

Ces facteurs internes sont renforcés par des facteurs extérieurs tenant à l'endettement du pays. Alors que la Banque mondiale et les bailleurs de fonds étrangers, principalement la France, pressent le pays de respecter ses engagements de remboursement (28), les autorités gabonaises ne voient que peu d'alternatives au lotissement du domaine forestier (y compris dans des aires protégées) en faveur d'exploitants forestiers qui sont de plus en plus souvent asiatiques. La crise économique qui a touché le Sud-Est asiatique en 1998 a certes eu notamment pour conséquence que les exportations gabonaises de grumes ont été réduites de 30 %, mais cette crise ne devrait réduire la pression sur la forêt que temporairement.

Conclusion

Que les populations forestières du Gabon aient eu besoin de la colonisation française pour être mises sur la voie de l'urbanisation, comme le suggère la citation de Guy Lasserre placée en épigraphe, reste une question controversée. Le seul constat incontestable est le dynamisme avec lequel le Gabon s'est adapté aujourd'hui à la vie urbaine. Mais, bien qu'ayant intégré profondément la modernité occidentale, les citadins gabonais demeurent intimement liés à leurs origines forestières. L'usage qu'ils font des produits et de l'espace forestiers, comme la manière dont ils se représentent la forêt, évoluent toutefois rapidement.

L'harmonisation des contraintes économiques avec le souci de la préservation du patrimoine naturel est un défi de premier ordre dans le paysage urbain de Libreville. Elle est nécessaire tant du point de vue social qu'écologique. Ces problèmes concernent aussi l'arrière-pays, parce que la gestion des aires protégées et les autres efforts de conservation et de développement en milieu rural n'aboutiront pas si les besoins des populations urbaines ne sont pas également et simultanément pris en considération. Il ne s'agira pas de « diaboliser » les villes gabonaises. Puisque le processus d'urbanisation est une réalité incontournable au Gabon, les projets de conservation et de développement devront de plus en plus élaborer des stratégies appropriées qui intégreront les problèmes urbains. Ceci doit être compris comme une nécessité, mais non comme un handicap tel que l'évoquent généralement les conservationnistes occidentaux dans leur discours. Les populations urbaines du Gabon ont les moyens de contribuer à la conservation de la biodiversité par l'éducation et la sensibilisation, la promotion d'actions environnementales, les efforts de la société civile et des ONG, le développement de stratégies économiques dynamiques de survie, etc. La communauté internationale peut participer à la conservation du riche héritage naturel du Gabon en soutenant financièrement, techniquement et institutionnellement des initiatives. La responsabilité finale, toutefois, incombe aux populations rurales et urbaines du Gabon, en général, et aux décideurs basés à Libreville, en particulier.

(28) En février 1999, le gouvernement gabonais a interrompu le remboursement de sa dette et il essaie d'en négocier un nouvel étalement.

